

# Au Testet, la police a expulsé les opposants

17 mai 2014 / Grégoire Souchay (Reporterre)



Plus de cent membres de forces de l'ordre ont évacué des terrains occupés sur le site du barrage projeté du Testet (Tarn). La préfecture parle d'un « *projet environnemental exemplaire* », alors que le barrage doit faire disparaître une zone humide où vivent 95 espèces protégées.

---

---

► *Toulouse, correspondance*

Depuis l'annonce au mois d'avril du report de trois mois des travaux en vue de la construction du barrage du Testet, la situation sur la zone humide semblait s'être stabilisée. L'annonce le 19 avril par la cour d'appel de Toulouse avait également invalidé la toute première expulsion des parcelles appartenant au Conseil Général, sauf pour la ferme de la Métairie Neuve. Mais les opposants avaient raison d'être vigilants.

Depuis le début de la semaine, des informations circulaient concernant une éventuelle expulsion. Celle-ci s'est déroulée hier, vendredi 17 mai, au matin. « *Ils sont arrivés à plus d'une centaine et ont procédé à l'expulsion simultanée de la ferme de la Métairie Neuve et du campement du Bouillon* », raconte au téléphone un opposant sur place au moment de l'intervention. Près de cent militants les attendaient dans une résistance pacifique et symbolique. Ils se sont ensuite réfugiés sur une autre parcelle, en théorie non incluse dans la liste des zones concernées.

Dans un communiqué publié en même temps que l'intervention, la Préfète du Tarn, qui a ordonné cette expulsion indiquait que *"l'opération en cours est rendue inévitable puisque les opposants, au mépris des décisions de justice, ont décidé de se maintenir illégalement sur le site. Ces dispositions sont destinées à permettre la réalisation de ce projet environnemental exemplaire"*.



- *Le matin* -

## "Réserve électorale"

Sauf que, la police était décidée ce vendredi à aller plus loin. Comme l'explique Claire Dujardin, l'avocate des opposants, *"la cour d'appel de Toulouse a cassé l'ordonnance d'expulsion le 18 avril dernier pour toutes les parcelles appartenant au Conseil Général, à l'exception de la Métairie neuve. Mais la préfecture profite de l'expulsion des autres parcelles pour tout vider sur place."* Ainsi, prétextant des dégradations commises sur place sur une cabane abandonnée (dont rien n'atteste la véracité), les forces de police ont procédé à une seconde expulsion, non prévue, sans pour autant parvenir à confisquer les affaires qui étaient réunies sur place.

Cette décision surprise à occasionné une certaine montée de tension sur place, quelques coups de matraque et des interpellations. Au moins deux personnes ont été conduites au poste pour un contrôle plus poussé avec rappel à la loi avant d'être libérées dans l'après-midi. Aucun blessé n'est à signaler.

Jointe par *Reporterre*, la Préfecture du Tarn n'a pas souhaité ajouter de commentaire « *compte tenu de la réserve électorale* », le directeur de cabinet ayant été indisponible toute la journée.



- Le soir -

Au milieu de l'après-midi, l'ensemble du secteur était bouclé par la police, tandis que les engins de chantier détruisaient les campements subsistant et évacuaient les débris, laissant à

l'extérieur une trentaine d'opposants. Une fois les constructions à terre, détruites et déblayées, la police a quitté les lieux vers 17 heures 30. Les opposants se sont alors réunis sur une des parcelles pour décider de la suite des événements en assemblée générale. Ce vendredi soir, la décision n'était pas prise quant à une éventuelle plainte contre la seconde expulsion du jour. Mais, nul doute que la mobilisation va continuer.

**Source :** Grégoire Souchay pour *Reporterre*.

**Photos :** Un membre de la Zad.

**Lire aussi :** *Au Testet, la Zad vit et palpète dans la bonne humeur.*

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Au-Testet-la-police-a-expulse-les>